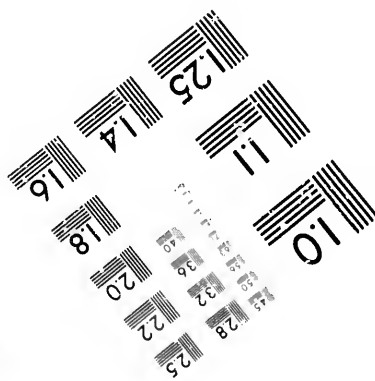
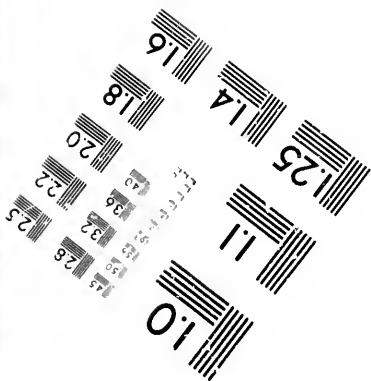
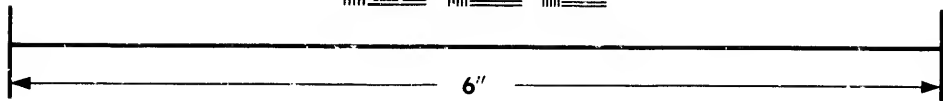
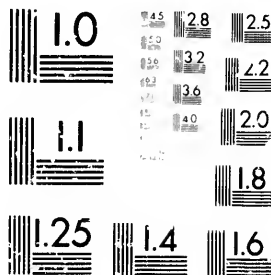


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
3.9
4.5

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01

© 1981

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

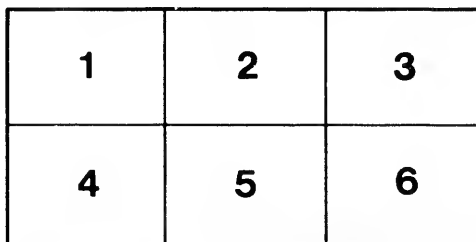
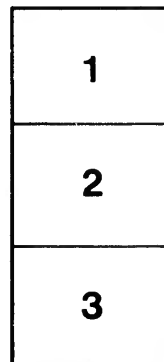
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

I

Co

L'ANCIEN ET LE FUTUR 7

QUEBEC

—
PROJET DE SON EXCELLENCE LORD DUFFERIN

—
Conférence faite à la Salle Victoria le 19 Janvier 1876

PAR

ARTHUR BUIES

—
QUÉBEC

TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU

8, Rue de La Montagu.

1876

7

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
5751

dér
de
rap
ven
les
les
jou
Sta
jus
tou
deu

roc
l'él
jou
de
le
peu
lut

L'ANCIEN ET LE FUTUR

QUEBEC

—

I.

MESSIEURS,

J'ai guère plus d'une heure à vous parler, et j'ai à faire dérouler devant vous, au pas de course, l'histoire de plus de deux siècles et demi. Les faits passeront devant vous, rapides, sans répit, sans intervalles, comme des flots qu'un vent impétueux pousse les uns sur les autres ; seulement, les flots viennent toujours se briser soit sur le rivage, soit sur les écueils, tandis que notre histoire grandit et s'élève toujours ; nous aborderons avec Champlain au pied du roc de Stadacona en 1608, et nous monterons avec Lord Dufférin jusqu'au sommet de ce roc en 1876, et nous en ferons le tour en embrassant toute une ville là où il n'y avait, il y a deux cents ans, qu'une épaisse et sauvage forêt.

Champlain eût-il pu prévoir, lorsqu'il débarqua sur ce rocher farouche, hérissé, menaçant, qui semblait devoir l'éloigner au lieu de l'attirer, que ce même rocher serait un jour l'enjeu des deux nations civilisatrices du monde, que de sa possession dépendrait le sort de ces deux nations sur le vaste continent qui est devenu l'héritage des jeunes peuples ? Oui, messieurs, pendant cent cinquante ans, la lutte a été non seulement pour la domination, mais pour

l'expulsion complète du sol américain, de l'une ou de l'autre puissance, de la France ou de l'Angleterre. Québec resté aux mains des français, c'était pour eux la possession assurée de la vallée du Mississippi qu'ils avaient découverte et qu'ils occupaient au moyen de forts détachés ; c'était de plus, dans un avenir prochain, la conquête de toutes les colonies étrangères qui bordaient l'Atlantique jusqu'à la Floride. Les américains le sentaient bien, eux qui avaient équipé à leurs propres frais plus d'une expédition, par mer et par terre, pour attaquer nos murs, eux qui représentaient sans cesse à l'Angleterre, dans leurs demandes d'hommes et d'argent, qu'il fallait supprimer la France en Amérique, et, pour cela, la frapper à la base même, lui enlever Québec, le pivot de son empire colonial, que tout ce qui serait fait en dehors de cet objet ne serait que peine perdue, que sang inutilement versé. Et certes, avouons qu'il fallait en finir, qu'un dénouement était aussi désirable qu'inévitable. Cette lutte horrible qui mettait ainsi aux prises sans relâche deux peuples héroïques, pour chacun desquels il y avait certainement une large place sur ce vaste continent, était arrivée à un degré d'irritation, d'animosité et de sauvagerie qui menaçait de faire disparaître la civilisation dans le gouffre même de la barbarie qu'elle était venue combattre. Les indiens, altérés de sang, ivres de pillage et de destruction, atteints jusqu'aux os par tous les vices de la civilisation européenne, sans avoir pu acquérir une seule de ses vertus, ne connaissaient plus de frein, étaient devenus incontrôlables. Au milieu des ombres profondes de la nuit, quelquefois en pleine paix, des villages inoffensifs, avant-postes éloignés des colonies anglaises, perdus dans les bois, étaient mis par eux à feu et à sac, les maisons incendiées, les femmes et les enfants traînés par les chemins et égorgés, des hommes, trop vieux pour se défendre, coupés par morceaux et la tête dépouillée pour orner la ceinture de guerre de ces barbares

féroce
des
tion
des
espa
mille
détr
ce se
tout
dèle
prod
conc
l'éch
hom

N
cette
refus
pour
les f
de la
chai
tyrs,
ses
tuer
tiple
nem
à un
Il n
de c
héro
en p
riva
une
extr

féroces. De la terre imbibée de sang éclataient sous les pas des soldats victorieux des cris de vengeance et de malédiction ; pas un buisson, pas un taillis où ne passât le souffle des esprits errants de milliers de victimes ; sur un espace grand comme le tiers de l'Europe, vingt à trente mille hommes trouvaient le moyen de se traquer, de s'entre-détruire avec orgueil au nom de leur patrie respectives, et ce sol vierge, demeure grandiose d'une nature épanouie dans toute sa noblesse et dans toute sa force, resplendissant modèle des harmonies réunies de la création, ce sol, si riche des prodigalités du ciel, ne lui envoyait en échange que des concerts d'imprécations, des cris étouffés dans la mort, et l'écho partout répété du bruit des canons qui tuaient les hommes.

Non, non, Dieu n'avait pas fait le nouveau monde, cette terre de l'affranchissement, terre traditionnelle du refuge contre tous les genres de persécution et d'oppression, pour le laisser envahir par les passions, par les rivalités et les folies cruelles qui désolaient l'ancien continent. L'heure de la crise décisive était marquée et le jour fatal approchait. Qui peut, en parcourant la sombre liste des martyrs, la douloureuse histoire de la guerre coloniale, avec ses horreurs renouvelées sur tous les points, avec ses tueries insatiables que rachetaient à peine l'héroïsme multiplié de notre race et des actions d'éclat qui font l'étonnement, presque la stupeur des historiens, qui peut échapper à un regret poignant, refouler en soi des larmes amères ? Il n'y avait donc pas une terre au monde, même au sein de ces vastes et généreuses retraites, où deux peuples héroïques, comme les français et les anglais, pussent vivre en paix l'un à côté de l'autre ? Toutes les mers et tous les rivages étaient teints de leur sang l'un par l'autre versé ; une ambition insatiable les faisait se rencontrer jusqu'aux extrémités du monde et se combattre partout où la trace

de leurs pas était empreinte ; ils se poursuivaient et se remplaçaient tour-à-tour dans tous les pays découverts ; la terre entière n'était pas assez grande pour y arborer à la fois l'étendard de St. George et la fleur de lys, et si les océans eussent disparu soudain, laissant à sec leurs abîmes sans fond, on n'eût pas tardé à y voir plonger la France et l'Angleterre pour se disputer les écueils, les récifs et les cavernes encore humides des vagues en fuite.

Mais admirons un étrange retour de la destinée. Cette inimitié séculaire, cette soif de représailles attisée sans cesse par de nouvelles injures à venger, ont fait place subitement à une amitié que rien n'altère et qui dure déjà depuis soixante ans. - Il semble que les grandes guerres du premier empire aient épuisé ce qui restait de haine dans le cœur des deux peuples ; la garde impériale, tombant à Waterloo sur un lit de mitraille, a fermé l'épopée militaire qui comptait huit siècles de combats ; sur le terrain sanglant de la dernière grande lutte, l'Angleterre et la France se sont tendu une main qui ne s'est pas desserrée depuis lors, et le monde soulagé a vu ces deux géants s'embrasser dans une étreinte qui semble désormais éternelle. Pour nous, cette paix remonte plus loin encore ; elle a aujourd'hui cent quinze ans, depuis la deuxième bataille des plaines d'Abraham livrée par le chevalier de Lévis, et voilà maintenant au juste un siècle, depuis l'invasion de 1775, que Québec n'a plus vu un seul ennemi sous ses murs.

Québec, Messieurs, c'est un grand nom dans l'histoire ; c'est le premier de toute l'Amérique ; Québec est la seule ville qui ait un passé un peu long sur cette terre si jeune ; elle n'a pour ainsi dire rien du nouveau monde que la liberté de ses citoyens et un avenir sans limites ; elle a la saveur antique et un cachet de noblesse que recouvre déjà la poussière des âges ; on y sent les générations disparues

et ce
tem
l'œu
port
égal
l'un
Qué
et il
ont
l'air
pan
nirs
oh l
toir
beau
cher
A
de s
des
hun
héro
igno
nos
de C
cinq
tena
mili
men
la se
un p
la se
sem
tant
Aus

et comme des mânes qui percent de toutes parts le suaire du temps ; caractère et physionomie uniques sur une terre où l'œuvre de l'homme ne dure qu'un jour, où la veille n'apporte rien au lendemain, où le passé et l'avenir semblent également étrangers, parce qu'ayant fort peu emprunté à l'un, on ne se soucie guère de rien transmettre à l'autre. Québec a des monuments, chose étonnante en Amérique, et il a des ruines, chose unique ! Près de trois siècles y ont laissé leur image et leur empreinte sur le sol et dans l'air ; l'imagination peut s'y promener à l'aise autour d'un panorama admirable en évoquant à chaque pas des souvenirs aussi magnifiques que la nature qu'elle contemple oh ! malheur à celui d'entre nous qui ne connaît pas l'histoire de la ville de Champlain, foyer modeste des plus beaux dévouements, du plus noble héroïsme, celui qui ne cherche pas la gloire et qui renferme toutes les grandeurs.

Avec un passé comme le nôtre, Messieurs, on prend rang de suite parmi les peuples qui ont grandi dans la mémoire des hommes ; les vertus difficiles, c'est-à-dire les vertus humbles, nous étaient familières, et le courage des vrais héros, celui qui est sans ressources et sans espoir, inconnu, ignoré souvent, presque aussitôt oublié, était l'âme même de nos aïeux, et quand je dis nos aïeux, je parle des habitants de Québec seul, parce que cette ville a été pendant cent cinquante ans le Canada tout entier. C'est elle qui maintenait, qui résistait, qui résumait tout ; c'était la seule ville militaire du continent, la seule où pût se jouer définitivement le sort des deux nations qui l'avaient colonisée ; c'était la seule au monde qui eût, à cent cinquante lieues de l'océan, un port de mer capable de contenir les plus grandes flottes, la seule aussi peut-être où l'on vît un aussi merveilleux ensemble de beautés naturelles servant de cadre aux plus éclatantes traditions dont puisse s'enorgueillir un peuple. Aussi, dès que l'heure de l'histoire eût sonné pour Québec.

tous les yeux se sont-ils tournés vers elle en y restant longtemps rivés par le respect et l'admiration ; pas un écrivain américain qui n'y ait consacré des pages éloqu岸tes et émues, pas un seul qui ne soit venu renouer cette poussière féconde, pour y chercher les grandes leçons à transmettre aux générations futures ; pas un seul qui n'ait étudié ses fondations déjà séculaires, pures œuvres de sacrifice et de dévouement inépuisable ; pas un qui ne se soit incliné devant le nom immortel, quoique bien humble, de la duchesse d'Aiguillon, de Mme de la Peltrie, de Marquette et de Brébeuf, aussi bien que devant les noms retentissants de Montcalm et de Wolfe. Ces fondateurs et ces martyrs n'ont pas gagné de batailles, mais ils voulaient gagner tout un monde à la foi chrétienne ; ils soignaient les blessés et combattaient la mort que les guerriers semaient partout, et si nous devons admirer les hauts faits d'armes, que ne devons-nous pas sentir en présence de ces touchants et sublimes exemples qui illuminent d'un rayon doux et consolant bien des pages sanglantes ?

Avez-vous remarqué, Messieurs, depuis un certain nombre d'années, quelle ardeur de recherches, quelle étude passionnée nos écrivains canadiens dirigent sur Québec, point de mire pour ainsi dire unique, seul endroit du pays digne d'un intérêt qui se soutient dans tous les temps ? Le vieux Charlevoix avait déjà pressenti dès 1720 ce que deviendrait un jour notre ville parmi les cités monumentales de l'histoire, et il s'écriait dans son enthousiasme : “ De même que Paris a été pendant longtemps inférieur à ce qu'est aujourd'hui Québec, de même il viendra un temps où celle-ci sera l'égale de Paris, et alors, aussi loin que l'œil peut atteindre, il ne découvrira sur les rives du St. Laurent que des villes, des demeures somptueuses, de riches prairies, des champs fertiles et des collines chargées de moissons, des uais superbes bordant la capitale, son port entouré d'édi-

fices et des centaines de navires y chargeant leurs opulentes cargaisons . . .” Ce temps n’est pas encore venu, mais le rêve de Charlevoix n’est pas non plus évanoui ; cent cinquante ans plus tard, de nos jours, un homme d’une nature d’élite, d’une imagination d’artiste, sensible au beau, ému et enchanté par le spectacle grandiose qu’offre au regard notre fleuve roulant dans son cadre de montagnes qui se poursuivent à perte de vue derrière l’horizon, rassemblant tumultueusement leurs mamelons hérissés, comme des sanglots qui ont soulevé la vaste poitrine de la terre et se sont brisés en éclatant, tantôt s’abaissent sous la pression douce de quelque gorge qui ondule sur leurs flancs comme la caresse sur la crinière d’un lion, tantôt coupent les cieux de leurs crêtes pelées et tondues par les orages, courbent avec fureur sous les vents du nord-est leurs forêts irritées, ou bien balancent aux souffles tièdes d’été leurs grandes ombres assoupies, dont l’image plonge jusque dans les profondeurs du fleuve, se replie sur elles-mêmes, et puis s’entr’ouvrent et se déploient avec une harmonie majestueuse, faite des variétés réunies de tous les aspects, . . . en présence d’un pareil spectacle, que la terre n’a nulle part répété, un autre homme a conçu de nos jours un rêve peut-être aussi grand que celui de Charlevoix, et, plus heureux que son devancier, il a voulu en commencer sans retard la réalisation ; cet homme, Messieurs, à qui nous sommes appelés à rendre ce soir notre hommage reconnaissant, c’est mylord Dufferin, le gouverneur-général.

Voilà un nom, Messieurs, qui nous est cher à tous, depuis qu’il nous est connu. A peine avait-il mis le pied sur le rivage canadien, que lord Dufferin, frappé de la beauté sans égale de Québec, en faisait sa demeure de prédilection. Depuis lors, cette préférence, ce beau feu, comme on disait jadis, qui est l’entraînement irrésistible d’une âme délicate vers les grandes œuvres de la création pure, n’a fait que

croître malgré l'éloignement, au point qu'aujourd'hui Son Excellence semble ne pouvoir plus vivre en Canada ailleurs qu'au milieu de nous. Mylord a étudié l'histoire de Québec et il l'a trouvée digne du cadre que la nature environnante fait à la ville; il a compris surtout qu'il fallait faire quelque chose pour cette noble cité qui perdait tous les jours un lambeau de son passé, et que la décrépitude assaillait sur tous les points en menaçant de remplacer par des rides repoussantes la touchante majesté des ruines. Lord Dufferin relève le Québec, qui s'écroule, mais il le relève en l'embellissant; il veut même ressusciter des monuments entièrement disparus, retenir jusqu'à leur nom, mais en leur donnant un lustre inouï et une disposition nouvelle qui ne soit plus un obstacle au mouvement; les remparts, jusqu'aujourd'hui ceinture gênante et beaucoup trop étroite pour une ville qui grandit, vont être percés de larges ouvertures pour la circulation, et seront désormais dans l'avenir un souvenir historique en même temps qu'une promenade incomparable tout autour de la capitale.

II

Le plan de mylord Dufferin consiste en un boulevard de ceinture qui, partant de la citadelle, y revient après avoir fait le tour des remparts de la ville. Partout où des rues couperont ce boulevard, comme la rue St. Louis, la rue Dauphine nouvellement prolongée, la rue St. Jean, après la démolition de la porte, et la rue Richelieu qui va être continuée de façon à rejoindre la rue Ste. Hélène où se trouve l'église St. Patrick, les deux côtés de l'intersection seront réunis par un pont d'architecture normande, avec tourelles pour en relever l'aspect et en compléter l'effet artistique.

Il convient, Messieurs, que nous partions du point de départ, c'est-à-dire du périmètre même de la citadelle, et c'est ici que trouvent leur place naturelle quelques mots sur l'histoire des fortifications de Québec.

Le Canada fut dès l'origine une colonie religieuse et son gouvernement un gouvernement théocratique. Convertir les sauvages, les gagner à la foi catholique, tel était le premier objet de ses fondateurs, objet déclaré, maintes fois proclamé. Il était donc nécessaire à l'efficacité de ce but que les établissements religieux prissent pied, qu'ils pussent se maintenir et fussent protégés contre les attaques continuelles des sauvages ennemis qui pouvaient tout oser impunément sur le petit groupe de maisons dont se composait alors la colonie entière. De là, l'origine des fortifications.

Champlain avait jeté dès l'année 1620 les fondements d'un fort qui devint avec le temps le château St. Louis, et, pour y parvenir du bas du cap, il avait fait ouvrir un sentier tortueux qui fut plus tard la côte de la Montagne. Montmagny, son successeur, fit construire en 1636 un rempart de cèdre et de chêne rempli de terre et capable de porter des canons. Le fort avait alors quatre arpents carrés et formait un parallélogramme à chaque angle duquel, faisant face à la ville, le gouverneur fit élever un bastion en pierre. Soixante ans plus tard, Frontenac fit élever onze redoutes communiquant entre elles par des courtines de dix pieds de hauteur, faites de pieux et soutenues par des remblais de terre. Sur un côté du fort, il y avait une batterie de huit canons ; les fortifications s'étendaient alors, c'est-à-dire à la fin du dix-septième siècle, depuis le palais de l'Intendant dont on voit encore les ruines (ce palais a été détruit par les troupes du général Arnold, lors du dernier siège de Québec, il y a juste cent ans), jusqu'au cap Diamant, embrassant toute la haute-ville, et, depuis le palais en suivant

le promontoire, sous forme de palissade, jusqu'à la grande batterie actuelle, que surmontaient trois canons.

De nos jours il y a là vingt canons de plus, accroupis sur leurs affûts, à 15 ou 20 pieds l'un de l'autre, le museau allongé sur le parapet qui borde le Sault-au-Matelot, prêts à vomir le feu, semblables à de grandes bêtes fauves qui vont s'élan- cer sur leur proie. Cependant, malgré leur aspect terrible, les boulets de ces canons là qui sont de 32 livres, feraient à peu près autant d'effet sur un monitor moderne qu'un pois- chiche sur un genou d'éléphant. Ces vingt-trois foudres de guerre n'attendent qu'un signal pour aller s'ajouter aux tuyaux de la compagnie du Gaz.

A la place des portes, il y avait d'énormes bloes et des boucauts remplis de terre, surmontés de petites pièces d'ordonnance; le canon protégeait tout le pourtour de la haute-ville qui ne comprenait que quelques rues, dont la principale était la rue St. Louis, appelée Grande Allée, encore à moitié ombragée par la forêt, et où ne se trouvaient que quelques établissements militaires.

Le reste de la ville était encore occupé aux trois-quarts par d'autres établissements militaires et surtout par des maisons religieuses, tels que les couvents, les hôpitaux, les églises, le séminaire, le collège des Jésuites . . . auxquels aboutissaient tous les chemins, ce qui les rendait extrême- ment tortueux, parce qu'il était impossible de suivre un plan régulier, chacun se bâtissant comme il le pouvait là où le roc était le plus facile. Il en résultait un double avantage; c'est qu'on pouvait rassembler en un clin-d'œil sous la main toute la population, si un ennemi extérieur venait subitement à la menacer; et, d'autre part, il n'y avait pas d'excuse possible pour ne pas aller à la messe. Aujourd'hui, le plan des rues n'a pas beaucoup changé; seu- lement, il y en a qui font le tour des églises.

qu'à la grande
ons.

roupis sur leurs
nseau allongé
prêts à vomir
qui vont s'élan-
aspect terrible,
vres, feraient à
rne qu'un pois-
rois foudres de
aller s'ajouter

es blocs et des
petites pièces
pourtour de la
rues, dont la
Grande Allée,
se trouvaient

aux trois-quarts
partout par des
hospitaux, les
... auxquels
ndait extrême-
de suivre un
le pouvait là
ait un double

un clin-d'œil
emi extérieur
re part, il n'y
er à la messe.
p changé; seu-

En 1720, sous la direction de Mr. Chaussegros de Léry, ingénieur civil, on commença à construire les vraies fortifications avec des remparts de pierre et des bastions au sud-ouest, suivant les règles de l'art. Une partie de ces fortifications est aujourd'hui comprise dans l'enceinte de la Citadelle. En 1795, lorsqu'on abattit, pour les refaire, la plupart des vieilles fortifications du cap, on trouva la pierre commémorative des fondations de 1720. Depuis cette date jusqu'à la conquête, les remparts restèrent les mêmes; à cette époque, ils furent réparés par les anglais; ils le furent encore en 1775, et enfin, successivement, des augmentations eurent lieu et des ouvrages extérieurs s'élevèrent du côté de la terre, jusqu'à ce que les fortifications prissent la physionomie que nous leur voyons depuis un demi-siècle. Les fortifications consistent en bastions réunis par des courtines et des remparts de 25 à 30 pieds de haut; la citadelle et les constructions et terrains qui en dépendent couvrent une superficie de quarante arpents, que domine la batterie de Brock élevée sur un monticule qui fait face aux courtines d'Abraham. Cette batterie est le point le plus élevé de tout l'ensemble des fortifications et a pour objet, je suppose, d'offrir la résistance suprême à l'ennemi qui aurait porté d'assaut toutes les autres défenses. Comptons en outre les quatre tours Martello que l'on voit exposées sur les routes de St. Louis et de Ste. Foye. Ces tours sont construites en mur très épais du côté de la campagne, et en mur relativement mince du côté de la ville, de sorte que le feu de la citadelle pourrait aisément les abattre si un ennemi venait à s'en emparer.

Cet ennemi est attendu depuis cent ans; voilà en fait cent ans juste qu'a eu lieu le dernier siège de Québec, depuis lors les quatre tours Martello ont l'air d'avoir été toujours en s'amincissant de plus en plus. On pourra garder à travers dans cent autres années, si les améri-

cains mettent encore un siècle à se décider à prendre Québec. A l'heure qu'il est, ces quatre tours feraient à un ennemi sérieux le même effet que ces croquemitaines en paille, le corps planté dans un manche à balai, qu'on s'imagine devoir effrayer les corneilles, suivant ce qu'affirme l'usage traditionnel, chose sacrée qui menace de devenir de plus en plus la routine ou l'encroûtement.

Après avoir quitté l'enceinte de la citadelle, nous suivrons le rempart et nous traverserons la rue St. Louis sur un pont qui sera construit à l'endroit où était l'ancienne porte. Les glacis qui s'étendent à gauche, jusqu'à la rue St. Jean, seront complètement nivelés pour faire place à un joli parc entouré d'une grille ; la porte St. Jean sera démolie à son tour, malgré l'admiration qu'elle inspire aux gens familiarisés avec les grands monuments grecs ou romains ; un pont la remplacera également, et nous continuerons jusqu'à la rue Richelieu qui fera, aussi elle, comme je l'ai dit plus haut, brèche à travers le rempart et ira rejoindre la rue Ste. Hélène qui passe devant l'église irlandaise. Rappelons en passant, Messieurs, que cette église date déjà de 1832, année terrible que deux générations se rappellent encore avec effroi, et, qu'à l'occasion de sa fondation, les protestants de Québec se signalèrent, malgré la terreur qu'un fléau jusqu'alors inconnu répandait sur la ville en la faisant désertier de ses meilleures familles ; c'est de leur part en effet que vinrent les plus généreuses souscriptions pour la construction de l'église St. Patrick.

Après avoir passé la porte St. Jean, nous suivons sur le rempart la rue de l' Arsenal, nous longeons le jardin militaire, puis nous débouchons sur la rue du Palais en laissant derrière nous les casernes de l'artillerie que les français avaient commencé à bâtir en 1750. Nous traversons la rue du Palais et nous montons par une pente, que le tra

vail d
mont
étroit
vière
ans, u
qui a
main
ouve
la va
ohelo
le-ci
O
de g
pass
halet
du c
biais
nait
tirk
au l
tait
O
pous
soit
tiné
ans,
là u
plus
fair
de l
mar
conf
l'an

prendre Qué-
raient à un
temitaines en
, qu'on s'ima-
ce qu'affirme
de devenir de

adelle, nous
s la rue St.
roit où étai
à gauche, jus
elés pour faire
porte St. Jean
qu'elle inspire
ments grecs ou
et nous conti
a, aussi elle
le rempart et
devant l'église
rs, que cette
deux généra-
l'occasion de
lèrent, malgré
pandait sur la
amilles ; c'est
éreuses sous
Patrick.

suivons sur le
e jardin mili-
alais en lais-
que les fran-
us traversons
te, que le tra-

vail des mineurs va rendre très-douce, sur le dos du pro-
montoire au bas duquel passait autrefois une seule rue
étroite, la rue St. Paul, qui se baignait presque dans la ri-
vière St. Charles. Là se trouvait, il n'y a pas plus de trois
ans, un affreux corps de garde, sal, noir, hideux, repoussant,
qui a été abattu en même temps que le rempart a baissé ;
maintenant, cet espace est nettoyé, délivré, devrais-je dire,
ouvert au grand air, et la vue s'étend librement sur toute
la vallée de la rivière St. Charles et les montagnes qui s'é-
chelonnent en arrière, jusqu'à l'horizon qui les confond avec
le ciel.

Cependant, il y a des gens qui regrettent l'infeste corps
de garde et la misérable porte du Palais qui laissait à peine
passer voiture par voiture, péniblement traînée par un cheval
haletant, essoufflé, morfondu à mi-côte, qui faisait le double
du chemin en plongeant dans les cahots, tournant les bosses,
biaisant, longeant, qui avançait d'un côté, qu'on rame-
nait de l'autre, qui montait en zigzag comme si on l'eût
tirebouchonné du bas-en haut, et qui, lorsqu'il était arrivé
au haut de la côte, chance qu'il n'avait pas toujours, res-
tait tout roide, étiré sur ses pattes, et la queue aplatie.

On ne saurait croire jusqu'où certaines personnes
poussent le goût des antiquités. Il suffit qu'une chose
soit décrépite, bien salie, bien déchiquetée, bien rata-
tinée, nauséabonde et informe, mais qu'elle ait cent
ans, pour qu'elles la pressent sur leur cœur. C'est
là une passion comme une autre, mais heureusement la
plus ridicule de toutes, car si la passion pour le beau fait
faire bien des folies et bien des bêtises, que doit-on attendre
de la passion pour ce qui est laid, et vieux par dessus le
marché ? On tombe assez souvent à ce sujet dans une
confusion grotesque ; on prend aisément pour l'amour de
l'antique une monomanie puérule qui s'exerce incessamment

sur une foule de petits objets sans importance, qui s'y perdent et s'y noient en laissant de côté les grands traits, les grands souvenirs, les véritables monuments de l'histoire et les leçons qu'ils renferment. Ceux qui sont atteints de cette maladie risible fouillent avec ardeur des champs de bataille pour y trouver des talons de bottes, et consulteront les mémoires et les récits de toute une génération, feront comparaître devant eux cent vétérans pour savoir si la culotte de Montcalm était en peau de daim ou en peau de chamois. Ce qu'il y a de plus amusant, c'est que l'amour des boutons de guêtre d'un autre âge devient une vraie rage. Il y a des gens qui passent toute leur vie à la recherche d'un tibia et qui barbouilleraient dix rames de papier pour démontrer l'endroit exact à six pouces près où Wolfe a rendu l'âme. J'avoue, pour moi, que j'aime mieux envoyer vingt-cinq billets doux par jour à une jolie femme qui vit de mon temps, que d'adresser cinquante volumes à la câline d'une vénérable matrone qui avait l'honneur de causer avec mon bisaïeul.

Je ne veux pas pousser trop loin la médisance, mais l'occasion est trop bonne pour ne pas dire en passant que le goût du vieux pour le vieux est une de nos grandes faiblesses, à nous, Québécois. Il n'y a rien entre autres que nous aimions autant que les maisons brûlées, et il va s'en dire que plus il y a longtemps qu'elles le sont, plus nous y tenons. . . ça devient antique !

Nous avons en vérité trop de choses pour occuper notre vie sans aller la remplir des ruines du passé ; ce n'est pas que l'archéologie et la recherche historique ne soient de nobles occupations, des sciences absolument indispensables ; non, certes, car sans elles il n'y aurait que ténèbres autour de nous ; la connaissance et le progrès de l'art seraient impossibles, de même que la conduite des affaires humaines ;

qui s'y perd l'expérience des temps passés, si féconde, serait perdue
les grands pour nous, de même que les plus beaux momens de
histoire et les l'esprit humain, qui restent l'éternel exemple, l'éternel sti-
mulant de toutes les générations ; mais il ne faut pas con-
fondre ce travail plein d'enseignemens, qui met en activi-
té toutes les facultés de l'esprit, l'examen, le raisonnement
et la critique, avec le pitoyable abus que des esprits, bor-
nés aux petits côtés des choses, en font sous prétexte d'ap-
profondir ; cette manie misérable est à la recherche his-
torique comme la grimace est à la physionomie ; de même,
l'amour des vieilleries, des mesures séculaires, des con-
structions qui n'ont d'autre intérêt que parce qu'elles ne sont
pas de notre siècle, n'a rien de commun avec la noble pas-
sion de l'antique qui porte la lumière dans le passé au lieu
d'y chercher des entassements de ruines pour s'en barrer
le chemin. Cela dit, Messieurs, j'aborde précisément le
côté historique de ma conférence, au moment où nous
sommes parvenus à l'Hôtel-Dieu, l'un des plus anciens de
nos édifices, l'un des plus dignes d'être à jamais rappelés à
nos souvenirs.

III.

Québec avait été fondé depuis un peu plus d'un quart de
siècle, mais ne contenait guère plus de cinquante à soixante
habitants ; les colons, arrivant dans un pays barbare,
pauvres, manquant de tout, inaccoutumés au climat, étaient
souvent malades ; de même, les sauvages qui, devenus vieux
et infirmes, n'étaient plus qu'un objet d'éloignement pour
les leurs, avaient besoin d'un asile ; c'est alors que la du-
chesse d'Aiguillon, désireuse de propager la foi parmi les
Indiens, de secourir les maux et de recueillir la faiblesse,
donna une rente de 1500 livres sur un capital de 20,000,
pour fonder un hôpital dédié au précieux sang du sauveur

et pour le repos de son âme. Tel est le point de départ de l'Hôtel-Dieu. Trois Hospitalières partirent donc de Dieppe, le 4 Mai 1639, accompagnées de Mme de la Peltrie et de trois sœurs ursulines, pour venir fonder le premier hôpital du nouveau monde ; de ces trois Hospitalières, l'aînée, la supérieure, n'avait pas 29 ans, et la plus jeune seulement 22. A leur arrivée à Québec le 1er Août, ce fut une grande fête, une réjouissance, une manifestation comme on n'en vit pas pendant un siècle ; les magasins furent fermés, les troupes tenues sous les armes, tout travail suspendu et le canon tiré du fort. Les Hospitalières, en débarquant, embrassèrent la terre promise de leurs futurs labours, et, certes, de rudes labours les attendaient en effet, et surtout d'affreuses privations, une longue misère et des inquiétudes de tous les jours sur le sort du lendemain.

Elles eurent faim et elles avaient à peine pour tout vêtement que l'uniforme de leur ordre ; la colonie était si pauvre que non seulement elles ne trouvèrent pas les aliments nécessaires, mais qu'elles eurent à grand'peine pour se loger une petite maison qui n'avait pour tout ameublement qu'une table et deux bancs ; pendant quinze jours, après leur arrivée, elles couchèrent sur des branches d'arbres étendues à terre, et elles furent même obligées avant longtemps d'abandonner leur première installation, à cause des obstacles qu'offrait le roc et de la difficulté d'avoir de l'eau. Elles allèrent à Sillery où elles s'établirent près des jésuites ; mais, au bout de quatre ans, les Iroquois les ayant obligées à revenir, elles reprirent la construction de l'Hôtel-Dieu, le 16 mars 1646 ; on les vit alors aider elles-mêmes les ouvriers et travailler de leurs mains à la pose des pièces ; en 1649, elles pouvaient donner asile au reste des Hurons qui s'étaient réfugiés à Québec après leur dispersion par les Iroquois. Le premier Hôtel-Dieu était en bois et n'avait

que qu
comme
premi
incurs
refuge
le 5 m
nouve
pierre
guillon
compl
actuel
pents ;
était
jours
force
nuelle
que-l'
tuatio
Dieu
Sanve
Jean,
faubo
moyen
et l'er
dis qu
Il n'
ment,
vrage
deux
deux
chapo
maîtr
fant

le départ de
de Dieppe,
celle et de
nier hôpital
l'aînée, la
alement 22.
une grande
on n'en vit
fermés, les
pendu et le
débarquant,
labeurs, et,
et surtout
inquiétudes

pour tout
onic était si
pas les ali-
peine pour
at ameuble-
quinze jours,
ches d'arbres
avant long-
à cause des
d'avoir de
près des jé-
is les ayant
de l'Hôtel-
elles-mêmes
des pièces ;
des Hurons
ersion par
s et n'avait

que quatorze pieds de largeur ; le 15 octobre 1654, elles en commencèrent un autre dont le gouverneur Lauzon posa la première pierre ; cet édifice fut fini en 1658. En 1660, les incursions continuelles des Iroquois les obligèrent à chercher refuge pendant trois semaines dans la maison des Jésuites ; le 5 mai, 1672, elles ajoutèrent à l'Hôtel-Dieu une aile et un nouveau corps de bâtisse, et Talon fit déposer dans la pierre une inscription commémorative de la duchesse d'Aiguillon. En 1696, de nouvelles augmentations vinrent compléter l'édifice qui revêtit alors à peu près sa forme actuelle et s'étendit sur une superficie d'environ douze arpents ; mais la rente qu'avait donnée la duchesse d'Aiguillon était devenue fort disproportionnée avec les dépenses toujours grossissantes de la maison, de sorte que ce n'est qu'à force d'économie, d'industrie, grâce à une subvention annuelle de l'état et aux dots apportées par les religieuses, que l'hôpital a pu se maintenir et arriver même à une situation relativement florissante, car aujourd'hui l'Hôtel-Dieu possède douze maisons dans la ville, une terre à St Sauveur, des baux emphytéotiques dans le faubourg St. Jean, une ferme à la Canardière et une concession dans le faubourg St. Vallier. Quatre-vingts lits y sont occupés en moyenne, constamment, par les malades dont le traitement et l'entretien coûtent environ \$5000 dollars par année, tandis que la subvention de l'établissement ne s'élève qu'à \$640. Il n'y a que six domestiques dans tout l'établissement, les religieuses faisant elles-mêmes le ménage, l'ouvrage de la maison et soignant les malades ; elles prennent deux heures de récréation par jour et soignent les malades deux par deux, durant la nuit, à tour de rôle. Dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, on trouve des peintures de maîtres, telles que la Nativité de Stella, la Vierge et l'Enfant de Coypel et un St. Bruno du grand LeSueur.

J'ai mentionné plus haut que les Hospitalières étaient venues en Canada avec trois sœurs Ursulines sous la direction de Mme de la Peltrie. Ce fut en effet Mme de la Peltrie qui fonda le couvent où, depuis deux siècles, les jeunes Québécoises reçoivent leur éducation. Quoique les Ursulines ne soient pas sur le parcours du boulevard projeté, j'ai cru néanmoins qu'il serait déplacé de passer sous silence cette vénérable institution, si chère à notre société, si intimement liée à la première histoire et à tous les développements de la colonie.

L'objet des Ursulines était d'instruire les filles des Indiens convertis aussi bien que les filles des Canadiens. Un fait qui vous donnera quelque idée de la pénurie de toutes choses où se trouvait alors la colonie, c'est, qu'à peine arrivée en Canada, Mme de la Peltrie fut obligée de se défaire de ses propres vêtements pour habiller les enfants pauvres; on peut imaginer d'après cela quelle vie de privations les sœurs durent éprouver pendant la période qui suivit leur établissement. C'est en 1645 qu'elles complétèrent leur premier couvent. A cette époque, la rue St. Louis n'était qu'une trouée à travers la forêt, sans une seule maison, et s'appelait la Grande Allée. Parallèlement à la Grande Allée était une route étroite appelé le petit chemin, qui conduisait aussi dans la forêt et qui recevait une source coulant du cap jusque dans la rue des Jardins. En 1650, le couvent des Ursulines prit en feu, et les sœurs durent se réfugier chez Mme de la Peltrie, dont la maison était en face. Trente-six ans plus tard, en 1686, pendant la messe même de Ste. Ursule, un nouvel incendie détruisit tout l'édifice; mais telle était l'utilité des Ursulines que tout le monde travailla à réparer le désastre; c'est alors que les habitants de Trois Rivières, frappés d'un pareil témoignage, demandèrent à l'évêque de Québec, Mgr. de St. Valier,

l'autorisation de fonder dans leur bourgade un autre couvent des Ursulines, ce qui fut fait en 1697. Il me semble inutile de m'étendre davantage sur les événements qui constituent l'histoire primitive des Ursulines, d'autant plus que le temps est précieux ; je dirai seulement un dernier mot sur la condition actuelle de cet établissement.

Les recettes provenant des élèves de la communauté ne s'élèvent jamais au niveau des dépenses, mais pour couvrir le déficit, les sœurs ont des propriétés considérables parmi lesquelles on peut mentionner ; le fief de Ste. Anne, dans la seigneurie Lauzon, le fief St. Joseph, dans la banlieue, et la seigneurie de Ste. Croix, enfin un terrain de 40 arpents en superficie sur les Lords de la rivière St. Charles, dont leur avait fait cadeau le gouvernement français. C'est dans le couvent des Ursulines qu'a été enterré Montcalm, et l'on peut y lire cette inscription qu'a déposée en 1832 le gouverneur-général Lord Aylmer : "Honneur à Montcalm ! le destin, en lui dérobant la victoire, l'a récompensé par une mort glorieuse."

Vous connaissez tous la règle sévère de ce couvent qu'habitent seules les religieuses cloîtrées. Aucune personne du sexe masculin, ou du sexe laid, car il paraît que c'est la même chose, n'a pu dépasser le parloir de la communauté, lequel se trouve à l'entrée même. Cependant, il ya, dans l'espace de 265 ans, deux exceptions à cette règle ; l'une fut en faveur du Prince de Galles, lorsqu'il visita le Canada, il y a quinze ans ; son privilège royal le mettait au dessus de l'exclusion commune. l'autre, ah ! l'autre, c'est tout un poème, je vais vous le raconter en prose.

C'était pendant la nuit du 18 octobre 1838. Deux prisonniers, qui resteront longtemps célèbres parmi les souvenirs de cette époque, Dodge et Theller, s'étaient enfuis de la citadelle avec une hardiesse et un bonheur in-

crovables ; on ne découvrit leur fuite que le lendemain matin, comme cela arrive généralement, lorsque les gardiens sont ivres-morts. Grand émoi dans la citadelle, tocsin retentissant par toute la ville, patrouilles aussitôt mises sur pied. Il était certain que les deux évadés n'avaient pu sortir de la ville, vu qu'à cette époque de trouble les portes étaient fermées de bonne heure le soir, et toutes les issues sévèrement gardées. Mais où étaient-ils ? comment diriger les recherches ? On savait que dans la rue Ste. Ursule demeuraient quelques hommes qui, s'ils n'étaient pas tout-à-fait compromis dans la rébellion, ne se signalaient pas par un loyalisme entêté ; on crut qu'il était adroit de chercher de ce côté, et, comme le jardin des Ursulines donnait sur l'arrière de la rue Ste. Ursule, l'idée vint que Dodge et Theller s'y étaient probablement réfugiés. En conséquence, un corps de soldats se présenta aux portes du jardin que les religieuses durent ouvrir. Parmi eux s'était glissé un tout jeune homme que personne n'avait remarqué, (comme qui dirait une *jeunesse*), et qui, une fois dans le jardin, s'était caché parmi les broussailles en attendant que les soldats repartissent, ce qu'ils ne tardèrent pas à faire, bredouille. Pourquoi était-il venu là ? on ne l'a jamais su ; lui non plus ; les badauds ne manquent jamais de suivre les soldats sur la marche ; en outre, le tintamarre qui se faisait dans la ville, l'alarme répandue partout, les troupes battant les rues, tout cela était plus que suffisant pour intriguer notre gars outre mesure. Toutefois, quand il se vit seul dans le jardin et les portes closes, il se demanda ce qu'il pourrait bien faire. Il n'y a pas grand' mouches à attrapper le 16 octobre en plein air, il n'y a pas grand' fleurs à dévaster, et puis, quand on est tout seul, aucune de ces choses délicieuses qui réjouissent tant le jeune âge et qui consistent à tout démolir, ne nous tentent guère. Ennuyé de se voir pris, lui qui était venu en voir

prend
se ris
calme
ment
n'y g
cela é
blanc
et pa
fleurs
ment
vivan
presq
prix,
sur le
tricot
un or
même
dans
diabl
est d
sont
Du
pren
pas
table
vous
N
mais
qu'il
Enfi
issu
plus
suis

prendre d'autres, ne sachant comment se tirer d'affaire, il se risqua à pousser jusque dans le couvent. Les longs et calmes corridors s'étendaient devant lui; pas un mouvement ne s'y faisait, pas une ombre, pas même un souffle n'y glissait. C'était muet comme la tombe, et cependant cela était vivant; ces passages éclatants de propreté, ces murs blancs, ce parfum prude qui se dégage des habitudes douces et paisibles, semblable à la fraîcheur chaude qui sort des fleurs après l'orage, les portes entr'ouvertes, le jour tendrement ménagé, tout cela sentait la vie, mais où étaient les vivants? Ne sachant plus bien ce qu'il faisait, inquiet presque, dans tous les cas voulant se tirer d'affaire à tout prix, l'audacieux intrus poussa une des portes qui donnaient sur le corridor. Il y avait là trois religieuses en train de tricoter. A la vue de ce monstre, ensemble, elles poussèrent un cri, et s'enfuirent épouvantées, croyant que le diable lui-même était à leurs trousses. C'est notre faute, Messieurs; dans toutes les gravures, nous donnons invariablement au diable les formes de l'homme, sauf un appendice caudal qui est de luxe, et certains détails . . . de physionomie qui le sont encore plus.

Du reste, c'est à force de nous voir que les dames ne nous prennent pas pour des monstres; les religieuses, qui n'ont pas cette habitude, s'y méprennent aisément; épouvantables pour celles-ci, quelquefois dangereux pour celles-là, vous voyez que notre sort est encore susceptible de réforme.

Notre individu, effrayé à son tour, se mit à courir aussi, mais en sens inverse, ou plutôt dans tous les sens, tellement qu'il ne tarda pas à se perdre dans le dédale des passages. Enfin, après avoir erré de ci de là, cherchant partout une issue, il se trouva presque nez-à-nez avec une sœur qui, plus courageuse que les autres, s'était aventurée à la poursuite du monstre, et qui l'amena devant la Supérieure.

Celle-ci, après avoir pris connaissance du cas et le jugeant digne d'indulgence, se contenta de renvoyer le coupable avec force recommandations de ne pas recommencer. Depuis lors, la leçon a servi à tout le monde. Trop heureux seraient les hommes s'il leur suffisait toujours d'un seul exemple pour savoir se conduire ! mais dans les choses ordinaires de la vie, il n'y a que sa propre expérience qui serve ; celle de tous les autres hommes réunis est un fruit inutilement arrosé, trop amer pour que personne le cueille.

Après avoir dépassé le mur de l'Hôtel-Dieu, nous passons devant la maison de Montcalm, sise en face du rempart, dont les fondations sont massives et dont le mur de front était autrefois fort épais, sans doute pour servir de fortification, en cas de besoin ; puis, après avoir contourné le bout de la rue St. George, nous arrivons à la grande batterie qui domine le Sault-au-Matelot ; c'est ici que Champlain commença son premier établissement en 1608. Sept ans plus tard, en 1615, il amenait avec lui de France quatre Récollets, dont la première habitation fut à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'Hôpital-Général. Lorsque Champlain fut obligé de rendre Québec en 1629 à la flotte anglaise commandée par Kertk, les Récollets retournèrent en France avec lui ; ils en revinrent en 1670, reprirent leur ancienne habitation, et y demeurèrent jusqu'en 1690, alors que Mgr. de St. Vallier, voulant fonder un hôpital-général, asile des pauvres et des infirmes, obtint d'eux qu'ils lui cédassent leur propriété pour laquelle ils obtinrent en échange l'emplacement de la Place d'Armes où se trouvent aujourd'hui la cathédrale anglaise et le palais de justice. C'est là qu'ils élevèrent leur église et leur couvent qui furent tous deux complètement détruits par le feu en 1796, trente-sept ans après la prise de Québec, en même temps que l'ordre des Récollets était aboli. C'est dans l'église des

Récollets qu'était suspendu le pavillon du vaisseau amiral de Phipps, que des canadiens avaient été enlever sous le feu de l'ennemi en plein fleuve; ce pavillon disparut en même temps que l'église était détruite par les canons de l'armée de Wolfe, quelques jours avant l'assaut des plaines d'Abraham. Des arbres superbes, dont ceux qui entourent aujourd'hui la cathédrale anglaise ne sont qu'une faible image, ombrageaient au dernier siècle le couvent et l'église des Récollets; ces arbres étaient les derniers débris de la forêt antique; au pied de l'un d'eux, Champlain avait dressé sa tente en arrivant à Québec, et l'on put voir jusqu'en 1857 le seul survivant de ces géants des bois dresser encore sa tête ravagée par l'âge et les orages; il fallut pour l'abattre les éléments déchaînés, et il ne céda qu'à la violence d'une tempête furieuse qui faillit emporter la moitié des toits de la ville.

En même temps que Champlain amenait les Récollets à Québec, un autre ordre religieux, qui devait jouer un grand rôle dans la colonie, y envoyait sous le patronage du duc de Ventadour, vice-roi de la Nouvelle-France, trois de ses membres; c'étaient les pères Lallemand, Brébœuf et Massé qui venaient fonder la mission des jésuites en 1624. Ces révérends pères restèrent d'abord chez les Récollets, en attendant qu'ils fussent en moyen de s'établir eux-mêmes. Deux ans plus tard, Champlain en amenait de France trois autres avec vingt ouvriers, apport inestimable dans une colonie qui ne comptait que 55 âmes; mais ce ne fut qu'en 1635 grâce à un don de 20000 livres fait par le comte de Gamache, que les jésuites purent poser les fondations de leur collège et de leur chapelle; cinq ans plus tard, ces deux édifices brûlaient, malheur commun à toutes les maisons religieuses de la colonie à cette époque; il faudrait être singulièrement porté à la plaisanterie pour y chercher le doigt de Dieu.

De longues, longues années plus tard, les jésuites construisirent leur collège dans sa forme actuelle, grand édifice de 224 pieds sur 200, d'une charpente solide, comme le témoigne l'impossibilité de le démolir, qui a survécu aux abolitions successives de ses fondateurs, et qui, aujourd'hui, défie deux gouvernements de porter la main sur lui. Il a servi depuis cent ans à toute espèce d'objets ; on y a vu les quartiers des soldats, on y a vu des tribunaux ; maintenant on peut contempler dans la vaste cour qu'il renferme un *round* à patiner, dans cette même cour où se dressaient encore en 1825 de magnifiques rejets de la forêt primitive, arbres séculaires que les soldats anglais, installés dans le collège, crurent devoir abattre pour ne pas être gênés dans leurs *right about turn*. Après l'abolition de l'ordre des jésuites en 1764, ceux-ci devinrent de simples particuliers, et à la mort du dernier d'entre eux, le père Casot, arrivée en 1800, leur propriété vint s'ajouter au domaine de la couronne. Il paraît que les jésuites de nos jours contestent la légalité de cette possession ; une admirable brochure, que l'on dit inspirée par eux, a même paru à ce sujet l'année dernière, dans laquelle il est dit que le premier ministre qui osera faire donner un coup de pioche à l'antique édifice, est tout simplement Belzébuth en personne. C'est le cas ou jamais de dire que les comparaisons sont toujours odieuses.

Nous en étions arrivés de notre promenade autour des remparts à la Grande Batterie. C'est ici que les monuments se succèdent et se rassemblent. Parlons d'abord du plus ancien, du Séminaire de Québec fondé en 1663 par Mgr. de Laval. Pendant un siècle, le séminaire n'eut d'autre objet que de fournir des ecclésiastiques ; mais dès que les Jésuites durent cesser d'enseigner en 1764, le séminaire les remplaça dans cette mission et reçut toute la jeu-

es construi-
d édifice de
omme; le té-
rvécû aux
aujourd'hui,
r lui. Il a
y a vu les
maintenant
enferme un
dressaient
orêt primi-
installés dans
être gênés
de l'ordre
les particu-
ière Casot,
u domaine
jours con-
rable bro-
à ce sujet
remier mi-
l'antique
ne. C'est
t toujours

utour des
les monu-
'abord du
1663. par
ire n'eût
mais dès
, le sémi-
te la jeu-

nesse indistinctement. En 1701, le séminaire brûla à son tour, et l'évêque, qui s'y était retiré, eut à peine le temps de se sauver avec les prêtres à demi vêtus. La cour de France fit un don annuel de 4000 livres pour aider à la reconstruction de l'édifice, mais un autre incendie le consuma encore en 1705. Le siège de 1759 le détruisit presque complètement, et il passa de nouveau au feu en 1772. Vous voyez que les démolitions ne manquent pas de ce côté là. Comme l'histoire de la cathédrale, aujourd'hui basilique, de l'évêché et de l'Université Laval sont inséparables de celle du séminaire, je vais en dire quelques mots en passant. C'est le 18 juillet 1666 qu'eut lieu la consécration de la cathédrale de Québec à l'Immaculée Conception ; jusqu'alors la chapelle des jésuites avait servi de paroisse. Quatre ans plus tard, Québec était érigé en un évêché auquel le roi donnait les revenus de deux abayes pour en soutenir l'entretien. Pendant le siège de 1759, la cathédrale fut, aussi elle, presque détruite par les bombes tirées de Lévis. Quant au palais épiscopal, il a été construit là où Champlain fit son premier défrichement, lequel s'étendait depuis la rue St. George jusqu'à la place d'Armes ; il bâtit son premier fort sur l'emplacement du palais actuel.

Le jardin du palais s'étendait jadis jusqu'au bord du cap et joignait le mur qui descendait la côte de la basse-ville. L'édifice fut dès l'origine relativement superbe, construit en pierre de taille. Les premiers prélats toutefois n'y demeurèrent point, Mgr. Laval ne voulant pas rester ailleurs qu'au séminaire, et Mgr. de St. Valier préférant l'Hôpital-Général ; mais les curés des paroisses se retiraient à l'évêché, lorsqu'ils venaient à la ville et l'évêque les y recevait à dîner. Quand les institutions représentatives furent données au Canada, le palais épiscopal devint celui du parlement, et l'évêque reçut en revanche une annuité du gouvernement impérial. La chapelle de l'évêché fut assignée à la chambre basse et le ré-

fectoire du palais devint le département du secrétaire provincial jusqu'en 1854 ; la chapelle, transformée, était devenue la partie centrale du nouveau parlement qui avait une façade imposante, avec un dôme surmonté d'une flèche.

Il y a 21 ans, cet édifice, l'un des plus beaux de l'Amérique, et qui n'était autre que l'ancien palais épiscopal, comme je viens de le dire, fut à son tour détruit par le feu ; l'espèce de bergerie en écorce d'épinette, qui s'appelle maintenant le Parlement local, fut construite à la place de l'édifice consumé, mais ce n'était que pour loger les membres temporairement, en attendant que les édifices d'Ottawa fussent achevés. Avec les matériaux de l'ancien parlement, vendus à la municipalité de Québec pour \$100, on édifia le marché Champlain ; on avait prétendu que les murs, trop minés par le feu, ne pourraient plus tenir debout, et, par conséquent, ne pourraient servir à la reconstruction du parlement sur place ; ce qui n'empêcha pas qu'on fut obligé de les faire sauter pour les abattre : c'est de cette magnifique acquisition à si bon marché, de cette spéculation profonde que date l'étonnante fortune de la corporation de Québec. Quant au palais épiscopal actuel, il a été bâti en 1849, trente-neuf ans après que le séminaire se fût relevé de ses ruines et se fût donné les proportions qu'il a gardées jusqu'à ces années dernières.

IV.

Nous voici maintenant arrivés à l'endroit où furent posées par Champlain les premiers fondements du fort auquel s'ajouta plus tard le château St. Louis ; cet endroit commence au sommet de la côte, où s'élevait autrefois la porte Prescott, et s'étend jusqu'au terrain compris dans le jardin du gouverneur. C'est en 1620 que Champlain éleva le premier bâtiment qui devait porter le nom de

Château
contre
brion
monta
à la p
Notre
place
qu'ép
Phipp
des V
le fle
de l
Cette
mise
On
d'un
grou
étale
qui
auto
caiss
pan
de m
des
cett

qu
le
pla
ter
rie
à

Château St. Louis, uniquement pour se garantir d'abord contre les incursions des Iroquois. On arrivait à cet embryon de château par un sentier tortueux pratiqué dans la montagne, et qui aboutissait par son extrémité inférieure à la place de Notre-Dame de la Victoire. Ce nom de Notre-Dame de la Victoire ne fut donné cependant à cette place que 70 ans plus tard, en 1690, à l'occasion de l'écheo qu'éprouva devant les murs de Québec la flotte de l'amiral Phipps. Notre-Dame de la Victoire devint Notre-Dame des Victoires en 1711, à la suite de la destruction dans le fleuve d'une nombreuse flotte équipée par les colonies de la Nouvelle-Angleterre pour s'emparer du Canada. Cette nouvelle victoire, remportée par les éléments, fut mise à notre actif et changea le singulier en pluriel. On semble peu respecter aujourd'hui cette place anoblie d'un nom si pompeux. Elle est devenue le siège d'un groupe sordide de petites baraques en plein vent qui étalent des friperies, des loques, des débris informes qui se vendent sous tous les noms, pendant que tout autour gisent éventrées, vidées sur place, de grandes caisses vomissant toute espèce de rebuts, capotes de soldats, pantalons de 1812, vieux casques, peaux de lapin, bonnets de nuit, fourreaux de parapluies, bottes sauvages, et jusqu'à des perruques qui s'entassent pêle mêle sur la moitié de cette place historique, laissant l'autre moitié aux charretiers.

Il ne serait peut-être pas hors de propos de mêler quelques petites opérations aux grands projets qui vont éclore le printemps prochain; c'est ainsi que le nettoyage de la place des Victoires trouverait peut-être sa place en même temps que se creuseraient les docks; cela ne retarderait en rien les travaux du chemin de fer du nord qui est habitué à vaincre tous les obstacles et tous les délais.

Le château n'avait pas à craindre seulement les Iroquois,

mais encore plus peut-être le nord-est, cet ennemi traditionnel de Québec, qui lui enleva un étage en 1624. Outre le château, il y avait le fort comprenant le magasin, les casernes, etc., le tout entouré d'un rempart en bois. Le successeur de Champlain, Montmagny, fit élever un rempart de cèdre et de chêne s'étendant jusqu'à la place d'Armes, rempli de terre, surmonté de canons et entouré d'un fossé. En 1629, Champlain, resté seul dans son fort fragile, n'ayant ni vivres, ni munitions, ni soldats, fut obligé de capituler devant l'amiral Kertk qui venait s'emparer du Canada. Toute la petite colonie naissante dû quitter Québec et s'en retourner en France, mais trois ans plus tard, par le traité de St. Germain-en-Layé, l'ancienne mère-patrie recouvrait le Canada, et Champlain y revenait l'année suivante.

Plus d'un demi-siècle s'était écoulé, et l'on touchait à la fin de l'année 1690. L'homme qui gouvernait alors le Canada était le comte de Frontenac, le plus grand nom de tous les vice-rois de la Nouvelle-France. Les colonies américaines, exaspérées de l'audace aventureuse de nos petites expéditions qui traversaient d'immenses étendues de forêts pour aller porter le deuil et la ruine jusque sur leur territoire, avaient équipé à leurs propres frais une flotte pour assiéger Québec, et levé une armée pour envahir le Canada par terre. L'armée était commandée par Winthrop ; elle échoua dans sa tentative dès les premiers pas ; la flotte, commandée par Sir William Phipps, arriva devant Québec le 16 Octobre 1690, en même temps que Frontenac y ramenait en toute hâte la petite armée avec laquelle il était allé combattre Winthrop. Aussitôt l'amiral anglais crut devoir envoyer un officier porteur d'une sommation de se rendre au comte de Frontenac ; cette sommation ne lui donnait qu'une heure pour faire connaître sa réponse, et exigeait qu'il se rendît à merci.

L'officier anglais, portant un pavillon blanc, était à peine débarqué, qu'on lui mettait un bandeau sur les yeux et qu'on le conduisait au fort, par toute sorte de détours, pour qu'il entendît le bruit des préparatifs de défense qu'on faisait et qu'il sentît le nombre des obstacles qui barraient le chemin de la Haute-Ville. (Il était resté beaucoup de ces obstacles jusqu'au pavage de la côte l'année dernière, toujours par amour de l'antique). Tout ce qu'on put imaginer pour tromper l'officier anglais et lui faire croire que la garnison était nombreuse, on le fit, jusqu'à ce qu'enfin, tout-à-coup, le bandeau fut enlevé de ses yeux. . . . il était dans le fort même, en présence du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant et du brillant état-major français en grand uniforme. Immédiatement, il tendit sa sommation, qui, traduite aussitôt en français, fit dresser d'indignation et de colère tous les officiers réunis. L'un d'eux voulait même qu'on traitât le parlementaire comme l'envoyé d'un écrouleur ; mais le comte de Frontenac, obligé de se contenir, répondit simplement qu'il ne reconnaissait même pas le roi d'Angleterre d'alors, ci-devant prince d'Orange, qui avait usurpé le trône sur le dernier des Stuarts réfugié en ce temps là à la cour de France ; que, quand bien même Phipps offrirait de meilleures conditions, il ne pouvait les accepter ni placer la moindre confiance dans la parole d'un homme qui manquait de loyauté envers son propre souverain, et qui avait oublié tous ses bienfaits pour suivre la fortune d'un étranger

L'envoyé de Phipps demanda alors que cette réponse fût mise par écrit : sur quoi Frontenac l'arrêtant : " Ma réponse, s'écria-t-il, je vais la faire par la bouche de mes canons. Allez dire à votre maître que ce n'est pas de cette manière que l'on somme un homme comme moi." Cette fière réponse restera comme une de ces paroles héroïques qui traversent tous les âges et dont le souvenir devient

classique dans la mémoire de chaque peuple. Et cependant, l'homme qui la faisait, allait défendre contre une flotte nombreuse une petite ville, une bicoque, qui n'avait pas pour trois jours de provisions et qui était dans un horrible état de confusion et d'alarme. Si le siège eût duré seulement huit jours, Québec affamé aurait été obligé de se rendre. Au bout de 3 à 4 jours de bombardement, la garnison était déjà en proie à la famine, les religieuses ne mangeaient qu'un morceau de pain par jour, et les soldats n'attendaient même pas que le leur fût cuit, tant la faim les dévorait, et ils eurent bientôt dévasté les jardins, mangé tous les fruits et les légumes, de sorte qu'il ne restait plus rien, rien pour se nourrir, et Québec allait être vaincu par la famine, plus terrible que l'ennemi, lorsque heureusement, celui-ci leva le siège après une semaine de bombardement inutile, et notre vieille capitale fut encore une fois sauvée.

Rappelons un exploit mémorable de ce siège. Un officier français, du nom de Maricourt, pointant un des canons du fort, abattit le pavillon-amiral de William Phipps; aussitôt deux canadiens se jetèrent à la nage, et allèrent le ramasser dans le fleuve sous le feu même de l'ennemi : ce drapeau resta suspendu à la voûte de la cathédrale jusqu'à la prise de Québec en 1759. Huit ans après mourait Frontenac, et son enterrement avait lieu à l'église des Récollets. Aujourd'hui, le seul souvenir qui reste de ce grand homme, dans la ville qu'il avait si héroïquement protégée, est la petite rue Buade qui s'étend du bureau de poste au marché de la haute-ville. En général, du reste, nos rues ne brillent pas par les souvenirs qu'elles consacrent; elles servent admirablement à rappeler les noms de tous les saints du calendrier, excellente chose dans un pays où on les oublie tant, et elles nous offrent un nouveau genre de litanie qui a l'incontestable avantage de se substituer à ce qui formerait comme une éducation historique et populaire de

notre ville, si un certain nombre de nos rues, que les saints protégeraient tout aussi bien quand même elles ne porteraient pas leurs noms, s'appelaient Iberville, Talon, La Salle, Marquette, Joliet, Brébœuf, Lallemand, Colbert, Bienville, de Beaujeu, Lévis, Montcalm, Bougainville, Callières, Tracy, Carleton, Papineau, Vallières, Du Calvet et tant d'autres pour se terminer enfin par Dufferin, nom qu'on donnerait au boulevard de ceinture, qui, je l'espère bien, ne s'appelle pas boulevard St. Panorace.

V.

Du temps de Frontenac, une redoute s'élevait à cent pieds au-dessus du château, sur la pente même du cap Diamond ; le fort, qui formait un vaste quadrilatère, était bordé d'une galerie avec balcon dans toute sa longueur. Vous savez que le château St. Louis s'élevait sur la crête même du cap, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la plateforme, et que les piliers qui soutiennent celle-ci, espèce de barbacane reposant dans le roc, n'étaient autres que les fondations de cette ancienne demeure vice-royale. A la fin du siècle dernier, comme le château vieillissait, on en construisit un autre, que vous pouvez voir aujourd'hui sous la forme de l'Ecole Normale, et en 1809, sous le gouverneur Craig, on répara l'ancien château qui avait continué d'être la résidence des officiers du gouvernement. C'est alors qu'on donna à ce dernier le nom de nouveau château, tandis que le véritable nouveau, celui qu'on avait fait récemment, prenait le nom d'ancien et devenait le lieu des grandes réceptions.

Le 23 janvier 1834, un feu terrible se déclara tout-à-coup dans l'antique et glorieux édifice où les vice-rois de la France l'un après l'autre avaient demeuré, que les sièges successifs de Québec avaient laissé intact, et qui avait reçu, pendant plus de soixante ans, une longue série de gouverneurs anglais.

C'était l'hiver ; il n'y avait pas alors d'aqueduc, on ne connaissait pas non plus les pompes à vapeur, à peine y avait-il même de l'eau qu'on était obligé de faire dégeler au fur et à mesure, de sorte que les flammes ne tardèrent pas à envelopper l'édifice tout entier et à le consommer sous les yeux de milliers de citoyens impuissants à conjurer le désastre. Le château ne fut pas rebâti, mais on en rasa les ruines et on les remplaça par la terrasse Durham qui fut ouverte au public en octobre 1838, et prit le nom du fastueux gouverneur, homme d'état remarquable autant que pompeux gentilhomme, qui rattachait des provinces ensemble comme il menait des voitures à quatre chevaux. L'union des deux Canadas suivit de deux ans la construction de la plateforme ; mais on ne songea pas à imiter cette tradition, et à prolonger la même plateforme jusqu'au glacis, lorsque, 27 ans plus tard, les provinces furent réunies en confédération.

Ce qu'un gouverneur anglais avait conçu et fait en partie, un autre veut le continuer ; mais, cettefois c'est plus difficile ; il faut compter non-seulement avec le bon vouloir de 210 membres, dont les trois quarts sont tout-à fait indifférents aux projets de Lord Dufferin, mais encore avec la mauvaise fortune obstinée qui s'attache à tout ce qui est entrepris en faveur de Québec, mauvaise fortune, soit dit entre parenthèses, que nous-mêmes contribuons par dessus tout à nourrir, comme s'il nous était impossible d'être d'accord une seule fois sur les moyens à prendre quand nous le sommes absolument sur l'objet à poursuivre.

Un pont de fer, passant au-dessus de la côte de la Montagne, mettra de niveau en les unissant la terrasse du parlement et le terrain sur lequel s'étend la plateforme. Le voyageur, un instant ébloui par l'aspect merveilleux de notre corps législatif, admirera le nouveau bureau de poste qui a conservé sur son frontispice le chien d'or et sa légende insépa-

nable. Cette légende remonte au temps de l'intendant Begon, un gaillard avec lequel il n'était pas bon d'être en désaccord. En 1712, un marchand considérable de Québec, Mr. Philibert, occupait une maison là même où s'élève aujourd'hui le bureau de poste. Ayant eu quelques démêlés avec Mr. Begon, et désespérant d'obtenir justice d'un homme qui avait sur lui tous les avantages de la position et des ressources, il s'en vengea en faisant sculpter un chien rongeur patiemment un os en attendant que son jour arrive. Parfaitement édifié sur le sens de cette légende, l'intendant ne craignit pas, pour avoir raison d'un homme qui le gênait et le bravait presque, de le faire assassiner par un officier de la garnison. Cet assassinat eut lieu dans la côte de la Montagne, et le meurtrier dûit prendre la fuite. Il se sauva jusqu'aux Indes, mais ce n'était pas encore assez loin pour échapper au bras d'un frère de Mr. Philibert qui, ayant enfin découvert le criminel, le provoqua à se battre avec lui et le tua sur place à l'autre bout du monde.

Quelques pas plus haut que le bureau de poste est l'ancien hôtel du gouvernement, où divers bureaux sont maintenant installés. Cet édifice fut construit en 1803 et destiné d'abord à être un hôtel pour recevoir les voyageurs. Il ne servit pas longtemps à cet usage et fut acheté à l'enchère par le juge-en-chef de la province qui le loua au gouvernement pour y mettre les bureaux publics; c'est aussi là que s'est réunie longtemps la société historique de Québec, fondée en 1824 par lord Dalhousie qui lui fit présent d'une belle collection de minéraux et de sujets d'histoire naturelle.

En suivant le boulevard, le long de la plateforme, jetons un coup-d'œil sur les murs carbonisés du palais de justice qui fut construit en 1804, et qui, déjà à cette époque, était jugé trop petit pour remplir convenablement son objet. Mais il n'était pas encore assez petit pour échapper au terrible fléau

qui a emporté un à un tous les édifices de Québec, et, le 1er février 1873, il passait comme tant d'autres au feu, sans avoir eu la force de se relever depuis, et sans pouvoir trouver, lui qui avait abrité trois générations d'avocats et qui avait, pendant soixante-dix ans, retenti des éclats de leurs voix, un seul d'entre eux assez bavard pour demander seulement qu'on le reconstruisît, ou du moins qu'on cessât d'affliger nos yeux du spectacle de cette ruine qui semble fumer encore.

Nous continuons toujours ; avec nous s'avance la plateforme qui a repris son mouvement interrompu pendant trente années ; la voilà qui s'avance, et qui s'avance sans cesse jusqu'à ce qu'elle atteigne le pied du glaciais, sa limite naturelle. Une fois parvenus là, un chemin nouvellement pratiqué nous conduira jusqu'au Château St. Louis que lord Dufferin veut faire construire sur le point culminant du cap, à l'extrémité est de la citadelle. C'est le terme de notre promenade, si longue à décrire, et si courte à parcourir. Mais avant d'escalader le glaciais, arrêtons en passant un regard sur le monument de Wolfe et de Montcalm qui, derrière la batterie masquée du jardin du gouverneur, au pied même de l'escarpement que couronne le bastion du roi, semble une sentinelle adossée au cap et plongeant au loin son regard sur le fleuve. Voilà bientôt cinquante ans que cette sentinelle de pierre regarde à travers les orages et les brouillards du St. Laurent, à travers les nuits épaisses et les sifflements aigus du nord-est dont la voix couvrirait celle des canons, s'il ne vient pas quelque nouvel envahisseur avide de nous démolir à son tour pour nous posséder ensuite. Mais son œil se fatigue en vain à sonder les perfides détours du St. Laurent, les sombres hauteurs de Lévis et ses rivages muets ; nous n'avons plus un ennemi dans le monde entier, et les ombres réunies de Montcalm et de Wolfe sous la pierre de leur monument, peuvent

s'embrasser en paix dans un immortel repos. Ce ne sont pas du reste nos remparts ni les foudres qui les surmontent que l'ennemi aurait à craindre aujourd'hui, et je crois qu'ils lui feraient moins de mal qu'à nous-mêmes; les premiers nous voleraient à la figure en éclats si les projectiles modernes les battaient en brèche, et les seconds refuseraient de partir ou nous éclateraient dans les mains.

Mais revenons à ce qui nous reste à dire pour compléter ce tableau historique auquel le monument de Wolfe et Montcalm apporte le dernier et peut-être le plus touchant souvenir.

C'est le 1er novembre 1827 que lord Dalhousie, après plusieurs démarches pour remplir le pieux dessein qu'il avait formé d'élever un monument unique aux deux héros de la dernière guerre franco-anglaise en Amérique, réussit à rassembler pour cet objet un certain nombre de souscripteurs au Château St. Louis. Quinze jours après avait lieu la pose de la première pierre, au milieu d'une des plus mémorables solennités; toute la garnison était sous les armes et toutes les sociétés en uniforme; les francs-maçons se signalèrent et à eux revint l'honneur du principal rôle de la journée. C'est là qu'on vit, à l'âge de 95 ans, le vieux sergent Thompson, qui avait été le compagnon d'armes de Wolfe, venir donner sur la pierre ses trois coups de maillet d'une main qui ne tremblait pas encore. Dix mille personnes regardèrent pendant une minute à jamais solennelle ce vétéran centenaire qui semblait comme un siècle vivant, debout et en armes, venant déposer sur une pierre muette, et comme pour servir de base au monument qui allait s'élever, le monument impérissable de l'histoire. Puis, les canons de la citadelle retentirent et des feux de joie illuminèrent son front retentissant; la fête se prolongea bien avant dans la nuit, et les mânes des deux héros, se promenant de concert, durent trouver qu'il y a singulière-

ment d'exagération dans ce qu'on appelle le sommeil éternel : mais c'est le sort des grands hommes de faire encore plus de bruit après leur mort que de leur vivant. Tant qu'ils vivent, ils font eux-mêmes tout le bruit qu'ils veulent, mais dès qu'ils ne sont plus, c'est la postérité tout entière qui s'en mêle.

La pierre fondamentale du monument avait été perforée de façon à recevoir un dépôt des monnaies d'or, d'argent et de cuivre de l'époque, et, au-dessus de la cavité, fut rivée une plaque contenant l'inscription commémorative. Ce monument était l'œuvre d'un capitaine de l'armée anglaise, et ne put être fini que grâce à la libéralité du gouverneur, malgré que les citoyens eussent souscrit 700 louis. C'est le seul monument de sculpture classique qu'il y ait à Québec ; il a la forme d'un obélisque et mesure en tout 62 pieds de hauteur, six pieds sur près de cinq à la base, et au sommet 3 pieds sur 2½. Le huit septembre 1828, il était complété, et, ce jour là même, le comte Dalhousie, appelé au gouvernement de l'Inde, quittait le Canada. Sur une face du sarcophage se lit l'inscription suivante, dont je n'essaierai pas de traduire l'expressive et énergique concision : "*Mortem virtus communem, famam historia, posteritas monumentum dedit :*" puis, sur chaque face latérale, se détache en grosses lettres un seul nom : Montcalm, Wolfe.

VI.

Avec deux noms semblables, je voudrais bien terminer ma conférence ; ce serait comme l'éclair réussissant enfin à percer le nuage, mais il me reste encore le plus difficile à faire, c'est de savoir finir. Depuis Bourdaloue qui avait commencé son oraison funèbre de Louis XIV par cette éclatante exclamation "Dieu seul est grand," et qui ne sut plus quoi dire après ces quatre mots, que d'œuvres sont

restées incomplètes, et d'autres simplement ébauchées! Ainsi, me voilà parvenu à l'extrémité de la plateforme et je ne sais pas comment atteindre le sommet du cap, à deux pas seulement, ni aborder le château St. Louis dont je vois pourtant le pont-levis abaissé, les archers inoffensifs et les créneaux muets. Avoir fait le tour de Québec et découvrir qu'il reste encore quelque chose à faire après cela, n'est-ce pas déroutant? Si l'on écoutait le *Globe*, on ne le ferait pas du tout; c'est beaucoup plus simple; mais la simplicité, qui est souvent de la grandeur, devient ici de la petitesse. Conçoit-on que ce grand organe, qui a 40,000 abonnés dans tout le *Dominion*, qui remue des flots d'or, nous marchande à nous, à notre pauvre cité ruinée au profit de toutes les autres, et dispute au gouvernement fédéral une dépense de trente mille louis pour élever une résidence d'été au gouverneur-général? "Ce doit-être là, dit-il, une dépense locale." Ah! vraiment! Eh bien, alors, pourquoi la ville d'Ottawa n'a-t-elle pas été chargée toute seule de la construction de Rideau Hall, résidence d'hiver, et n'est-elle pas taxée uniquement pour son entretien? A quel titre la construction d'un château d'été pour le gouverneur-général de toutes les colonies devient-elle une dépense locale? Est-ce à la ville de Québec ou bien au gouvernement fédéral qu'ont été transférées la forteresse, les fortifications et tous les terrains militaires qui se trouvent dans notre ville et qui en prennent une si large part? Est-ce nous seuls, les Québécois, qui sommes appelés à payer pour le maintien du système colonial, et, sinon, en quoi serions-nous tenus exclusivement, avec nos seules ressources, d'élever une demeure somptueuse au gouverneur-général, qui est le plus haut représentant de ce système? Quoi! nous aurions seuls, nous qui ne sommes que 70,000 dans une confédération qui compte quatre millions d'âmes, le magnifique privilège d'offrir, à nos frais et dépens, une éternelle hospitalité

au gouverneur nommé par la Grande Bretagne et dont la confédération entière paie le traitement ? Si la résidence officielle d'été du gouverneur-général est une dépense locale pour la ville qu'il a choisie, alors qu'on rende à cette ville les terrains militaires que la métropole a abandonnés, et dont le gouvernement fédéral perçoit les revenus.

Il me semble que ce sont bien là des propriétés locales ; si nous devons avoir seuls les charges, seuls aussi nous devons avoir les bénéfices ; mais si l'on continue à regarder Québec comme une ville militaire appartenant à tout le Dominion, si l'on continue à lui imposer la privation de vastes espaces de terrain qui se trouvent dans son enceinte, de quel droit vient-on lui demander de se charger seule de la construction d'un édifice qui n'est pas pour elle, qui est uniquement pour le représentant de la mère patrie ? On dira que cet édifice embellit la ville, que c'est nous qui profitons de ce spectacle et des avantages qu'il attire, et que par conséquent c'est à nous de le payer En vérité, voilà des arguments comiques ! Il faudrait donc, pour que nous ne fussions pas tenus de construire à nos frais le château St. Louis, qu'il fût tellement laid, tellement repoussant, que les voyageurs, au lieu d'être attirés à Québec, en fussent tenus éternellement à distance ! Nous aurons le privilège de ne pas payer seuls le château St. Louis à la condition que son aspect achève de nous ruiner ! Alors, il y a une chose bien simple à faire ; invitons le gouverneur, que le *Globe* est en train de rendre aussi peu exigeant que possible, à venir habiter l'ancien collège des Jésuites. Il ne peut entrer dans la pensée de personne qu'on veuille élever une résidence vice-royale avec l'intention d'enlaidir la ville au lieu de lui apporter un ornement de plus ; eh bien ! puisque l'embellissement est une conséquence forcée, inévitable de l'œuvre même, pourquoi nous chicaner là-dessus ? Il me semble que

la ville fait largement et généreusement sa part, dans l'état obéré de ses finances, en contribuant pour \$30,000 à l'exécution du plan de Lord Dufferin. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'on veuille charger Québec de construire à ses propres frais un édifice qui ne lui appartiendra pas. Est-ce que la citadelle, est-ce que les terrains militaires, est-ce que les fortifications n'appartiennent pas au gouvernement fédéral, et ne trouverait-on pas prodigieusement absurde de charger Québec de leur entretien et des réparations qui pourraient être nécessaires? Eh bien! alors, quand bien même le gouvernement fédéral ajouterait à toutes ces possessions, au prix de \$100,000, un édifice de plus, où est donc la différence? La différence! c'est que cet édifice aurait une valeur réelle, que sa construction, au lieu d'être une dépense inutile ou contestée, est approuvée de tout le monde, tandis que les terrains militaires, que le gouvernement fédéral s'obstine à garder, n'ont aucune valeur entre ses mains.

Le *Globe* donne encore pour argument que si le gouverneur-général actuel préfère Québec, son successeur pourrait fort bien aimer de préférence un autre endroit, où il voudrait à son tour faire construire un château, et, ainsi, le Dominion en aurait été pour ses frais en élevant à Québec le château St. Louis. Evidemment la fortune du *Globe* est faite, s'il a le courage de dire des choses comme celles-là à 40,000 abonnés quotidiens; autrement, il hésiterait, c'est bien sûr.

Craindre que chaque gouverneur successif veuille avoir une résidence différente et ne demande pour cela un nouveau \$100,000 au parlement fédéral, c'est supposer à ces grands dignitaires une humeur beaucoup trop mobile, des goûts bien divers, c'est leur supposer une diversité de tempérament et une instabilité auxquelles nul d'entre eux ne nous

a encore habitués. On ne voit pas de fantaisie semblable, même dans la longue suite de souverains qui gouvernent depuis des siècles les mêmes pays ; ils se contentent d'habiter l'un après l'autre les mêmes palais et n'ont pas l'idée de s'en faire construire de nouveaux dans chaque endroit qui leur est agréable. Nos gouverneurs ne sont pas d'une nature tellement en dehors de celle des autres hommes qu'on leur suppose des goûts exceptionnels, et, en fût-il ainsi, fussions-nous menacés de la perspective d'un nouveau château à bâtir pour chaque gouverneur nouveau, sommes-nous bien sûrs que la série de ces gouverneurs soit interminable ? Pourrions-nous croire qu'elle se prolongera tellement dans l'avenir que la surface du pays devienne littéralement couverte de châteaux élevés pour chacun d'eux ? Non, en vérité, messieurs, de pareils arguments, vous le sentez tous, sont non-seulement puérils et absurdes, mais ils sont vexatoires, et de plus ils seraient odieux, s'ils pouvaient être un seul instant à craindre pour nous. Si les objections du *Globe* exprimaient l'opinion d'Ontario, la province la plus peuplée et la plus riche du Dominion, il faudrait la croire aussi mesquine, aussi étroite d'idées qu'elle est puissante par le nombre et la fortune. Vouloir convertir en dépense purement locale la construction d'un château qui ne coûterait que la misérable somme de \$100,000 pour le représentant d'une métropole dont on veut rester éternellement la colonie, comme c'est le désir de l'ultra-loyal grand organe de Toronto, c'est montrer que sa loyauté n'a pas un grand prix à ses propres yeux. Il me semble qu'à ce compte les rôles vont être intervertis, et que c'est nous qui allons nous mouvoir plus loyaux que la reine elle-même. Non seulement nous ne faisons aucune difficulté à ce que le gouvernement fédéral dépense \$100,000 pour construire le nouveau château St. Louis, mais nous en accepterions bien \$200,000, même \$300,000, un demi-million ! si cette grosse

somme devrait avoir pour effet de fixer une fois pour toutes la demeure des vice-rois au milieu de nous, et d'effrayer à jamais tous ceux d'entre eux qui seraient tentés de ne pas s'y plaire et de vouloir se faire bâtir ailleurs.

C'est ce que témoigne hautement et unanimement votre présence ici, Messieurs, et ce rare exemple d'unité parmi nous sera, croyez-le bien, d'un immense poids auprès du gouvernement fédéral.

